



## INFOLETTRE DE L'ACCQ - DÉCEMBRE 2019

### Pour une constitution écrite par et pour les citoyens

## POURSUITE DES CONTACTS POLITIQUES

En vue de réaliser sa mission qui passe par l'adoption d'une loi créant la Constituante citoyenne, une délégation de l'ACCQ a rencontré, au mois de septembre dernier, deux attachés du bureau de la ministre responsable des institutions démocratiques, Sonia LeBel, pour les sensibiliser à la nécessité d'une Assemblée constituante citoyenne. Ces contacts doivent reprendre après les Fêtes.

Au mois d'octobre, un débat de deux heures à l'Assemblée nationale a par ailleurs montré que l'adoption d'une constitution québécoise est une préoccupation commune à tous les partis politiques. Lors de ce débat, la ministre LeBel a évoqué la contribution de l'ACCQ, mais a déclaré que la rédaction d'une constitution québécoise, certes souhaitée, n'est pas dans les priorités immédiates du gouvernement Legault.

Pour sa part, la porte-parole du Parti libéral du Québec, la députée Christine St-Pierre, s'est prononcée en faveur d'une assemblée constituante « transpartisane », tout comme l'avait fait cet été l'aile jeunesse de son parti. Elle nous a accordé une rencontre d'une heure le 11 novembre dernier où elle a reçu avec intérêt notre document « [Requêtes et recommandations](#) ». Il ne faut toutefois pas se cacher que la position constitutionnelle du PLQ demeure hésitante. D'abord, personne ne se prononcera sur le fond avant de connaître l'identité de la ou du prochain chef. Également, madame St-Pierre n'a pas pu préciser comment seraient choisis les membres de l'Assemblée constituante qu'elle préconise. Nous lui avons expliqué l'utilité du tirage au sort pour dépasser les écueils de la partisanerie. Madame St-Pierre a manifesté un vif intérêt pour l'expérience théâtrale de Christian Lapointe et le projet Constituons!. Par l'entremise de la députée, nous avons obtenu un autre rendez-vous d'une heure le 16 novembre dernier avec le président de la Commission politique du PLQ, monsieur Yu Cai Tian, qui nous a écouté et promis de demander à sa Commission si elle veut bien nous recevoir dans la nouvelle année. À suivre...

Nous avons également contacté le chef intérimaire du Parti québécois, Pascal Bérubé, qui, lors du débat parlementaire, s'est dit ouvert à la participation de sa formation à un processus constitutionnel déclenché par le gouvernement caquiste, même si ce processus n'a pas pour mandat préalable la constitution d'un pays indépendant. Monsieur Bérubé nous a référés à deux parlementaires spécialistes de ces questions dans son caucus, Véronique Hivon et Harold Lebel. Nous sommes en attente d'une réponse de la part de ces deux députés.

Enfin, nous n'avons pas encore contacté Québec solidaire, dont le porte-parole lors du débat parlementaire, le député Sol Zanetti, s'est montré fermé à tout processus constitutionnel qui n'aurait pas pour préalable la rédaction d'une constitution indépendantiste. Une telle position exclut d'emblée les opinions de deux tiers de la population, mais nous ne désespérons pas toutefois d'entamer à l'avenir un dialogue respectueux avec cette formation politique.

---

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'ACCQ**

L'ACCQ a émis un [communiqué de presse](#) le 11 décembre dernier pour réclamer une accélération des efforts visant à doter le Québec d'une constitution qui lui soit propre et attirer l'attention des médias sur l'importance du débat de deux heures qui s'est tenu le 9 octobre dernier à l'Assemblée nationale sur cette question.

---

## **UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE HISTORIQUE!**

Pour la première fois, des membres en règle de l'ACCQ se sont réunis le samedi 30 novembre dernier, à Saint-Hyacinthe.

Voici les membres du nouveau Conseil d'administration :

Éric Maisonneuve, président  
Alain M. Bergeron, vice-président  
Luc Harbour, trésorier  
Danielle Morin, secrétaire

et les administrateurs/administratrices suivant.e.s :

Chantal Jolicoeur, Thierry Pasquier  
Martine Labossière, Daniel Raunet  
Yves Legault, Béatrice Séjourné  
Philippe Malric.

Notons qu'en cohérence avec nos ambitions de favoriser la démocratie citoyenne au Québec, l'ACCQ privilégie toujours un mode de fonctionnement assurant la transparence, l'atteinte de consensus et la collégialité dans ses prises de décision.

D'ailleurs, le rapport du conseil d'administration provisoire a appelé les participants à

---

---

l'AGF, membres en règle et observateurs, à faire leur l'esprit de cette citation de notre illustre compatriote Gilles Vigneault : « L'idéal, quand il est porté par une seule personne, il ne se rend jamais bien loin, il faut que l'idéal devienne collectif pour avoir de l'avenir. »

L'année 2020 sera une année charnière dans notre mobilisation. Familiarisez-vous et interpellez les élus de votre région avec notre document « [Requêtes et recommandations](#) ». Nous y invitons les membres de l'Assemblée nationale à adopter une loi créant une Assemblée constituante citoyenne chargée de rédiger la première constitution de l'histoire du Québec. Une fois ratifiée par voie de référendum, cette constitution deviendra exécutoire. L'Assemblée constituante, ouverte, non partisane, doit être libre dans ses délibérations et ses conclusions.

Notons que lors de cette assemblée, le titre de membre honoraire a été décerné à Roméo Bouchard, auteur réputé de plusieurs ouvrages dont « Constituer le Québec – Pistes de solution pour une véritable démocratie ». M. Bouchard a inspiré Alain M. Bergeron à lancer notre mouvement citoyen en 2014.

L'ACCQ a hâte d'assumer pleinement son rôle de partie prenante dans l'exercice national du processus d'une assemblée constituante citoyenne qui devrait aboutir inéluctablement à la première Constitution du Québec.

Rallions-nous! Devenez [membres en règle](#)! Invitez vos amis à aimer notre [page Facebook](#) et à [signer notre manifeste](#)!

---

**Nous profitons de cette période de  
l'année pour vous souhaiter de très  
Joyeuses fêtes, avec parents et amis,  
dans la joie, l'amour et la paix!**

L'Alliance pour une constituante citoyenne du Québec se donne comme mission de promouvoir, de préparer et de provoquer la convocation d'une Assemblée constituante citoyenne non partisane, totalement libre dans ses délibérations, ayant comme mandat la rédaction d'une constitution par et pour le peuple.

*Alliance pour une constituante citoyenne du Québec. Tous droits réservés.*  
Vous recevez ce courriel parce que vous avez signé le manifeste de l'ACCQ.